

DECRET N° 83/840 / du 13/II/1983

portant nomination des Directeurs
Régionaux du Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
: l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/176 du 17 Février 1982 portant attribu-
tion et organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26/01/81 au décret n° 80/644
susvisé ;

Vu le décret n° 320/83 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er : - Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture et
de l'Elevage dont les noms et prénoms suivent sont nommés Directeurs
dans les Régions ci-après :

Noms et Prénoms	GRADE	Ancienne Affectation	Nouvelle Affectation
MOUPANGOU Donatien	Ing. Hydraul. 1° échelon	2° Région Agricole	NIARI
KIBANGOU Justin	Ing. Agrono. 1° échelon	3° Région Agricole	LEKOUMOU
MIYOUNA Joseph	Ing. Agrono. 1° échelon	5° Région Agricole	P O O L
OKANDZA-SOUSSA Etienne	Ing. Agrono. 1° échelon	6° Région Agricole	PLATEAUX
OSSEBY David	Ing. Agrono. 1° échelon	Direction Générale de Re- cherche Scien.	CUVETTE

BALEMBANA Faustin	Ing. Agronome 2° échelon	D . E . P .	SANGHA
BOEILA Léon	Ing. Agronome 1° échelon	9° Région Agri.	LIKOUALA

Article 2. - Sont abrogés toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter des dates de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 18 Novembre 1963

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

M. MOUAMBENGA -

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA -

Colonel Louis SILVAIN-GOMA -

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU -

Itiny